



Réunion ce pendant mes congés

Par **DOMDOM24**, le **20/09/2012** à **12:54**

Bonjour,

Nouveau sur ce forum, je vous pose ma toute première question, merci de votre indulgence.

Je travail dans une société de sécurité, je suis DP titulaire et membre du CE suppléants.
[s]Lors de mes congés au mois d'août,[/s] j'ai reçus ma convocation pour la réunion mensuel du CE, rien de plus normal.

Ne faisant rien de particulier ce jour là et l'ordre du jour m'interessé, je me suis rendu à la réunion CE pendant mon congés payés.

Mon employeur est il obligé de me payer mes heures passées en réunion CE.

Cordialement

Par **pat76**, le **20/09/2012** à **15:33**

Bonjour

Non, parce que vous étiez en congés payés et que votre journée vous a déjà été payée obligatoirement.

Vous n'aviez aucune obligation d'aller à la réunion puisque vous étiez en congés payés.